



Commission Administrative Paritaire Départementale

Jeudi 29 août 2019

Déclaration liminaire du SNUDI FO

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

En cette veille de rentrée, il est de tradition de se questionner sur l'état d'esprit des collègues, la « température » du terrain.

De manière générale, c'est un sentiment de démoralisation et de désillusion qui anime profession. Les enseignants sont très inquiets quant à leur avenir proche ou lointain, sur le déroulement de leur carrière et leurs conditions de travail et de santé.

Cette prérentrée s'annonce donc très compliquée, à l'image de la fin de l'année scolaire précédente.

Cette rentrée scolaire est en effet marquée par l'application de la loi « Ecole de la confiance », promulguée le 28 juillet, en plein cœur de l'été, malgré la résistance des personnels et de leurs organisations syndicales :

- Les PIAL vont mutualiser et donc diminuer l'accompagnement individualisé dont bénéficient les élèves en situation de handicap,
- La scolarisation obligatoire des enfants de 3 ans peut désormais se faire dans des jardins d'enfants, structures privées payantes et concurrentes à l'école maternelle
- Un décret dérogeant à l'obligation d'assiduité des élèves de petite section de maternelle va alourdir la charge de travail des directeurs et adapter le fonctionnement de l'école maternelle à celui des jardins d'enfants puisque chaque parent d'enfant de 3 ans pourrait demander par écrit un aménagement spécifique des horaires de l'après-midi.
- Quant aux EPSF, s'ils ont été abandonnés suite à la mobilisation des personnels, un rapport ministériel paru cet été vient d'en faire à nouveau l'éloge et plus de 80 cités éducatives, dont 4 dans les Bouches du Rhône, devraient être mises en place dès cette rentrée, à titre expérimental.

Les conséquences du nouveau mouvement 2019 sont tout aussi inacceptables.

Alors que les opérations du mouvement ne sont toujours pas finalisées à moins de 24 heures de la prérentrée des enseignants, une centaine de collègues restent toujours sans poste ou affectés sur des postes sur lesquels ils n'ont pas postulé, à plus de 80 km de leur domicile et dans l'impossibilité matérielle de pouvoir les assumer. Ce qui provoque stress et angoisse pour nos collègues.

Nous avons été sollicités durant tous les congés estivaux par des appels et des messages d'enseignants qui n'obtenaient pas de réponse de l'administration.

Un certain nombre d'affectations sont renvoyées aux IEN, le troisième tour de directeur n'est toujours pas connu. Cela nous empêche d'effectuer notre travail de vérification, en tant que délégués du personnel.

Nous ne pouvons que constater que c'est une anticipation de la loi de la transformation de la Fonction publique qui vise à liquider les CAPD et laisser les mains libres aux Inspecteurs d'Académie pour remettre en cause les droits à mutation.

Il n'est pas acceptable que des décisions prises lors d'audience ou de groupe de travail en juillet ne soient toujours pas validées dans les dossiers lprof des collègues concernés.

Il n'est pas acceptable que des personnels s'entendent dire de leur service gestionnaire qu'il n'y a pas de solution à leurs problèmes d'affectation et que les seules options restantes sont la disponibilité ou la démission !

Ce changement de ton et de comportement de la part de notre Administration est une réalité qui tranche terriblement avec le discours de rentrée de notre ministre qui évoque la bienveillance.

Une fois encore, la réalité est bien loin des mots et des annonces !

C'est pourquoi, monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous réitérons notre demande solennelle de bien vouloir nous accorder un temps de travail afin de pouvoir étudier tous les cas que nous vous avons fait remonter et de trouver une solution « viable » à leur demande de réaffectation.

Face aux conditions de cette rentrée scolaire, le SNUDI FO entend bien continuer à défendre pied à pied les conditions de travail et le statut des personnels.

Dans ce contexte général, il est impossible d'accepter le projet Macron-Delevoye contre nos retraites.

FORCE OUVRIERE refuse ainsi tout régime universel par points et exige le maintien des régimes existants dont notre Code des Pensions civiles et militaires.

Nous invitons tous les personnels à se réunir et participer au rassemblement national organisé par la Confédération FO le samedi 21 septembre à Paris pour le maintien de la retraite par répartition et tous les régimes particuliers !

Nous nous réunissons ce jour pour étudier le projet d'avancement à la Hors Classe.

Le dernier projet qui nous a été transmis par vos services ce mardi n'est pas acceptable en l'état.

Le classement utilisé prend appui sur la circulaire initiée par le PPCR, protocole que FO n'a pas signé contrairement aux autres organisations syndicales présentes.

Nous constatons encore une fois que ce protocole est source d'arbitraire et de division entre les personnels.

Ainsi, même si le classement utilisé répond à une partie de nos revendications en intégrant des recours de révision d'appréciation des IEN, l'AGS ne s'applique pas comme le critère principal de départage.

De ce fait, le poids de l'échelon pour les ex-instituteurs ne permet pas d'être promu, malgré une AGS souvent très élevée. Nous revendiquons, par mesure d'équité envers l'ensemble des collègues, que le classement se fasse d'abord par AGS.

Je vous remercie de votre attention.